



Des enfants au lever du jour dans le camp d'Abou Shok, 2004. Le dispositif humanitaire s'est difficilement mis en place au début de la crise en raison de l'obstruction administrative pratiquée par les autorités.

Une chronologie récente

Crise du Darfour

Depuis 2003, les conflits font rage dans la région du Darfour. Les populations sont les premières touchées dans une indifférence presque totale. La communauté internationale n'a commencé à se mobiliser qu'en 2006.

Genèse du conflit :

Des milices armées se disputent les richesses et ressources du Soudan

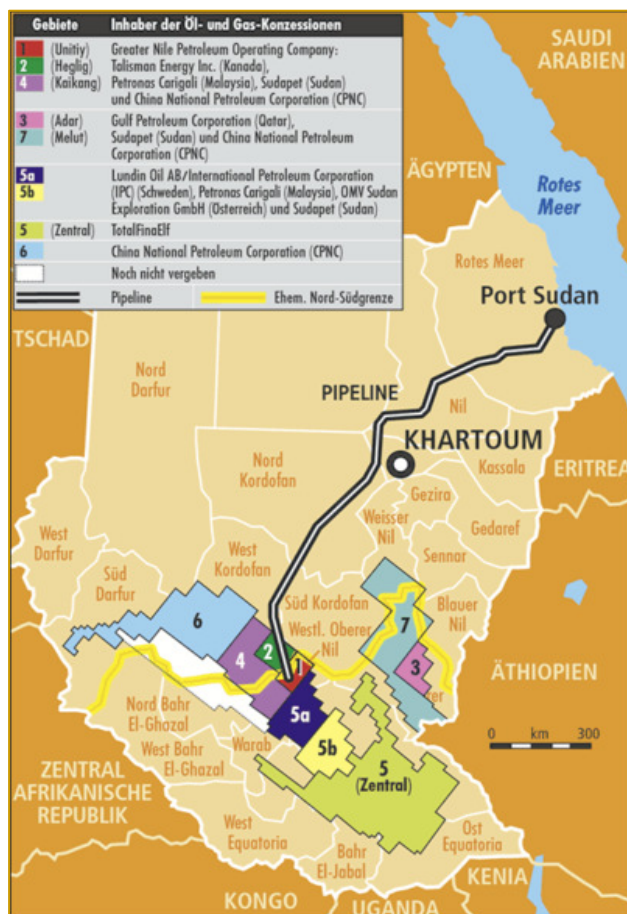
- **Février 2003** : les **rebelles du SLA/M** (Armée de libération du Soudan) et du MJE (Mouvement pour la justice et l'égalité), attaquent et occupent la capitale du **Nord Darfour**. Ils réclament une meilleure répartition des ressources et des richesses.
- **Avril 2004** : un cessez-le-feu est décrété ; mais les violences se poursuivent.
- **Mai 2004** : selon le journal allemand *Die Welt*, la **Syrie teste des armes chimiques au Darfour**, avec l'accord tacite de Khartoum.
- Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, demande aux autorités soudanaises de désarmer les **milices djandjaouides (milices arabes)** qui sont accusées de viols, de meurtres et de pillages dans les villages du Darfour. En vain. L'ONU estime à 30 000 le nombre de personnes tuées en quinze mois et, plus d'un million ont été déplacées par les combats.
- **Septembre 2004** : le Conseil de sécurité de l'ONU menace le Soudan de sanctions. Le ministre des Affaires étrangères soudanais, Moustafa Osmane Ismaïl, rejette la résolution.

Crimes contre l'humanité :

- **Janvier 2005** : un bombardement fait une centaine de morts et de blessés à Changil Tobaya au nord du Darfour. L'ONU rend responsable l'armée de l'air soudanaise.
- L'ONU publie un rapport qui conclut que les exactions perpétrées au Darfour constituent bien « des **crimes contre l'humanité** », mais pas un génocide.
- La **résolution 1591 étend l'embargo au matériel militaire à destination de tout "belligérant" au Darfour**. La Chine et la Russie font semblant de ne pas savoir que Khartoum participe aux attaques continuent leurs livraisons d'armes.
- La Cour pénale internationale est chargée d'engager des poursuites à l'encontre des responsables des crimes commis.
- **Le 28 mars 2006**, le Mouvement/Armée de libération du Soudan (MLS), principal groupe rebelle au Darfour, appelle les dirigeants présents au sommet de la Ligue arabe à « adopter une position claire concernant la crise au Darfour, en conformité avec le droit international » et à faire pression sur le gouvernement soudanais pour qu'il accepte le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix au Darfour.
- **Le 5 mai 2006**, l'Armée de libération du Soudan, principal mouvement de la rébellion annonce accepter l'accord de paix proposé par l'Union africaine.

Prise de conscience internationale et évolutions récentes :

- **25 juillet 2006**, Georges W. Bush reçoit le chef des SLA, Minni Minnawi.
- **Le 31 août 2006** : 17 300 casques bleus sont envoyés au Darfour. Décision contestée par le Soudan.
- **Le 17 septembre 2006** : La journée Mondiale pour le Darfour s'organise à travers le monde. Objectif : sensibiliser l'opinion publique mondiale.
- **Octobre-novembre 2006** : La crise du Darfour s'étend au Tchad voisin et à la Centrafrique. Avec les mêmes modes opératoires que ceux observés au Darfour. Viols de femmes et exactions commises sans distinction, notamment sur des enfants, sont à déplorer chaque semaine.
- **Avril 2007**: un rapport provisoire de l'ONU et non officiel démontre que l'armée gouvernementale viole l'embargo (résolution 1591), et camoufle des avions en blanc avec le sigle de l'ONU "UN".
- **Mai 2007** : La Cour pénale internationale lance deux mandats d'arrêts internationaux contre 2 soudanais, accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité : Ahmed Haroun, l'ancien responsable soudanais de la sécurité au Darfour, et actuel secrétaire d'état aux affaires humanitaires, et Ali Kosheib, l'un des principaux chefs des milices janjawids.
- la Chine concède à participer à l'effort de paix par une aide technique.
- Amnesty International publie un rapport accusant la Chine et la Russie de fournir du matériel au gouvernement soudanais malgré l'embargo. L'ONG publie des photos d'aéronefs soudanais de fabrication chinoise au Darfour.
- **17 juin 2007** : le gouvernement français décide de mettre en place un pont aérien humanitaire entre Abéché et l'est du Tchad, afin de porter assistance aux réfugiés et déplacés du Darfour.



Carte des concessions pétrolières et gazières (2004):
Les concessions du Darfour sont attribuées aux chinois.

Source : Ministère des affaires étrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/crises-conflits_1050/darfour_1091/point-situation_4192/chronologie_20763.html